

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU 08 OCTOBRE 2018

PROJET COMMUNE NOUVELLE : les élus se sont prononcés pour la création de la commune nouvelle **Rives d'Autise** à compter du 1^{er} janvier 2019.

A Nieul sur l'Autise, à l'unanimité, avec 13 voix pour, le conseil municipal a souhaité la création d'une commune nouvelle par le regroupement des communes de Nieul sur l'Autise, Oulmes et Xanton-Chassenon. A Oulmes, les élus ont également voté « oui » à la création d'une commune nouvelle à l'unanimité, et à Xanton-Chassenon il y a 7 « oui » et 7 « non ». Il appartient désormais au Préfet de décider ou non de la création de cette commune nouvelle à réception des trois délibérations.

